

Complexes sportifs



Complexe sportif Jean Mermoz

Rue Jean Mermoz.

Tél. (Téléphone) : **01.48.90.25.55.**

Salle de boxe, d'arts martiaux, terrain de football.

Complexe sportif Léon Truyns

Rue du Noyer Grenot.

Tél. (Téléphone) : **01.48.90.25.45.**

Boulodrome, piscine, 4 courts de tennis.

Complexe sportif Jean-Pierre Beltoise

Avenue de la Victoire.

Tél. (Téléphone) : **01.48.90.24.44.**

Les stades

Stade Mermoz

Rue Jean Mermoz.

Stade des Saules

Parc municipal des Saules.

Plaine de jeux en accès libre.

Les gymnases

Gymnase Marcel Cachin

Avenue Marcel Cachin.

Tél. (Téléphone) : **01.48.90.25.25.**

Gymnase Robert Desnos

Rue des Hautes Bornes.

Tél. (Téléphone) : **01.48.52.96.04.**

Gymnase Dorval

Rue du Maréchal Foch.

Tél. (Téléphone) : **01.48.84.79.66.**

Gymnase Paul Eluard

Rue Admunsen.

Tél. (Téléphone) : **01.48.90.24.85.**

Gymnase Youri Gagarine

Avenue de l'aérodrome.

Tél. (Téléphone) : **01.48.84.71.25.**

Gymnase Romain Rolland

Avenue Molière.

Tél. (Téléphone) : **01.48.90.24.95.**

Les espaces multisports

Espace multisports Romain Rolland

En accès libre.
Avenue Molière.

Espace multisports Mermoz

En accès libre.
Rue Jean Mermoz.

Les boulodromes

Boulodrome - pétanque

Rue du Noyer-Grenot.

Boulodrome - pétanque

Rue Jean Mermoz.

Boulodrome - pétanque

Parc municipal des Saules.

Les courts de tennis

Tennis Léon Truyns

Courts à réserver sur place à la piscine municipale.

La piscine municipale

Rue du Noyer Grenot.
Tél. : **01.48.90.25.45.**

Horaires d'été (à partir du lundi 6 juillet (

<https://www.mairie-orly.fr/Actualites/Informations/Reouverture-Piscine-Tennis>)

La caisse ferme 1/2 heure avant les horaires ci-dessous. Le bassin est évacué 1/4 d'heure avant les horaires ci-dessous. Les bermudas sont interdits par décision de l'ARS (Agence régionale de santé). Prévoir une pièce de 0,50 € pour la fermeture du casier.

Depuis le 21 juillet, conformément aux mesures gouvernementales, toute personne de 18 ans et plus doit présenter l'une des trois preuves sanitaires prévues par le Pass sanitaire pour se rendre dans les lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes.

Le Pass sanitaire vous sera donc demandé pour accéder à la piscine municipale cet été.

Le Pass sanitaire s'obtient comme suit :

Les personnes concernées devront présenter une preuve de non contamination au Covid :

- attestation de vaccination complète,
- ou test négatif PCR ou antigénique de moins de 48 h,
- ou résultat d'un test PCR positif, d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois, attestant du rétablissement du Covid.

Cette preuve pourra être présentée au format papier ou numérique à partir de l'application Tousanticovid.

Accueil période scolaire

- lundi de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 20h,
- mardi, mercredi et jeudi de 11h30 à 13h30,
- vendredi de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 21h*,
- samedi de 14h à 17h30,
- dimanche de 9h à 13h30.

Accueil petites vacances scolaires

- lundi de 12h à 13h30 et de 18h30 à 20h,
- mardi, mercredi et jeudi de 12h30 à 17h30,
- vendredi de 12h à 13h30 et de 18h30 à 21h*,
- samedi de 11h à 13h et de 14h30 à 17h30,
- dimanche de 9h à 13h30.

Accueil du 1er juillet au 1er septembre

- lundi, mardi, mercredi et jeudi de 12h à 17h et de 18h à 20h*,
- vendredi de 12h à 13h30 et de 18h à 20h*,
- samedi et dimanche de 10h à 18h avec une fermeture de caisse de 13h à 13h30.

Tarifs :

- Enfants de moins de 6 ans accompagnés : gratuit,
- Enfants de moins de 16 ans (Orlysiens) : 1,50 euros,
- Adultes (Orlysiens) : 2,50 euros,
- Extérieurs enfants et adultes : 3,50 euros,
- Carte 10 entrées enfants (Orlysiens) : 12 euros,
- Carte 10 entrées adultes (Orlysiens) : 20 euros,
- Carte 10 entrées extérieurs enfants et adultes : 28 euros.

* **Soirée familiale** : durant ces créneaux, toute personne de moins de 18 ans doit être accompagnée d'une personne majeure, responsable du comportement du ou des jeunes qu'elle accompagne (vestiaires et baignade). Cette personne responsable et les jeunes dont elle a la responsabilité doivent obligatoirement quitter la piscine ensemble

Le parc municipal des Saules

Voie des Saules.

Plaine de jeux, basket-ball, volley-ball, tennis de table, boulodrome... (voir le chapitre Les loisirs).

Le Centre équestre municipal

Rue du 19 mars 1962.

Tél. (Téléphone) : **01.48.92.36.85**.

Agissant dans le champ de l'éducation populaire et sociale, le Centre équestre municipal a pour objectif, en permettant à tous d'accéder à l'équitation, de favoriser l'épanouissement des personnes.

Équitation cheval

Tout public à partir de 12 ans.

Tous niveaux, du cavalier débutant au cavalier confirmé.

Équitation poney

De 7 à 11 ans.

Les élèves des écoles élémentaires bénéficient, pendant le temps scolaire et les Temps d'activités périscolaires (Taps (Temps d'activités périscolaires)), d'une initiation à la montée à cheval ou à poney et à l'hippologie.